

Sujet : [INTERNET] Fwd: Fwd: Observations enquête publique

De : > Lacore (par Internet) <lacore24530@orange.fr>

Date : 21/09/2020 16:23

Pour : ddt-pprg-dronne@dordogne.gouv.fr

bonjour,

ci dessous un commentaire et observation liés à l'enquête publique présenté par le SRB du 17 08 au 21 09 et adressés à la mairie de Champagnac

cordialement

Yves MARIAUD

Adjoint au Maire

envoyé : 18 septembre 2020 à 14:43

de : Etienne Claesen <eclaesen@wanadoo.fr>

à : Etienne Claesen <eclaesen@wanadoo.fr>

cc : ge.lacoste@orange.fr, Yves Mariaud <lacore24530@orange.fr>, lespecheurs belledronne <lespecheursdelabelledronne@gmail.com>

objet : Fwd: Observations enquête publique

Voici mes observation sur l'enquête publique en cours.

Bonne journée.

Étienne

Expéditeur: Etienne Claesen <eclaesen@wanadoo.fr>

Date: 18 septembre 2020 à 14:26:55 UTC+2

Destinataire: ddt-pprg-dronne@dordogne.gouv.fr

Objet: Observations enquête publique

Champagnac de Belair le 18/09/2020

Mesdames et Messieurs de la commission
d'enquête,

Permettez-moi tout d'abord de me présenter, je suis
un ancien élu de la commune de CHAMPAGNAC de
Belair, de la communauté de communes de

CHAMPAGNAC de Belair et du syndicat du PNR Périgord Limousin.

La Dronne est l'exemple parfait d'une trame bleue tel que défini lors du Grenelle de l'environnement. L'effacement progressif des étangs et des barrages constitue un moyen de rétablir cette continuité écologique.

La Dronne d'amont -actuellement classée Znieff 2 - est enclavée entre deux zones Natura 2000 celle de Brantôme à sa confluence de l'Isle et celle en amont de Saint Pardoux la rivière: le réseau hydrographique de la haute Dronne .

faudrait que l' ensemble de son lit soit classé en zone Natura 2000.

Le tronçon de la Dronne d'amont ne manque pas d'intérêts et d'éléments patrimoniaux remarquables .Rien que dans votre zone d'intervention on relève dans votre étude -en aval de Champagnac une source à fort débit (en vente !)à 2 mètres du lit de la rivière-un îlot avec potentiel biologique fort-une zone humide prioritaire identifiée sans notice de gestion (le Fontanier) et l'embouchure du ruisseau de la Barde ou de St Pancrace frayère pour la truite fario tant nécessaire à la sauvegarde des moules perlières de la haute Dronne. Vous signalez à juste titre que ce cours d' eau est en réserve de pêche car il est dit ruisseau "refuge" pour la reproduction et le grossissement des espèces.

La Dronne d'amont comporte aussi 9 zones d'abreuvement direct dans la rivière...et il y'a toujours des pollutions diffuses.(assainissement non conformes, rejets de piscine...)

Je crois qu' une concertation entre le Ministère ,votre Syndicat , et le PNR Perigord Limousin devrait permettre d'aplanir rapidement cette anomalie et de valoriser l'ensemble du cours de cette magnifique rivière .

Je vous remercie de votre attention et j'aimerais si possible être tenu au courant de l'avancement de cette proposition .

Dr Étienne Claesen
Place de la Mairie
24530 Champagnac de Belair.